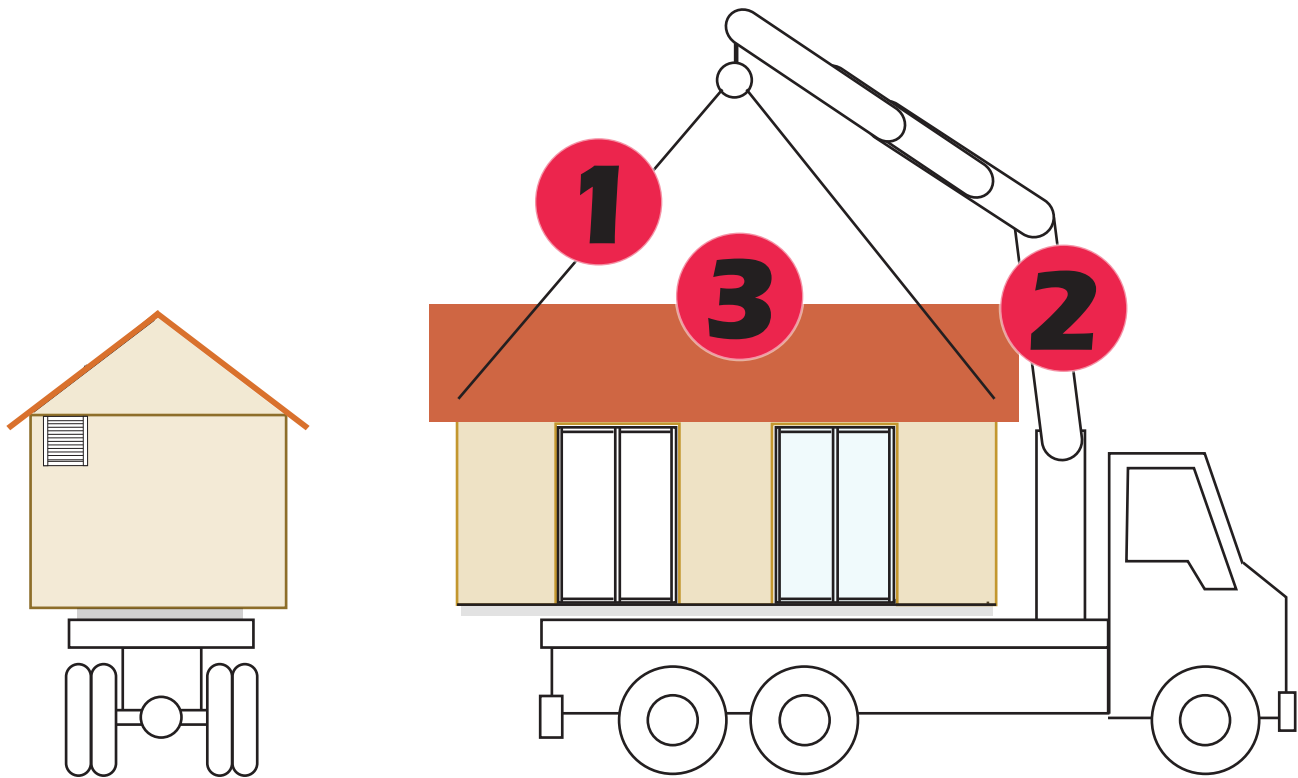


Transport & Gruttage

LE TRANSPORT DES CHALETS FAIT L'OBJET DE DEMANDE DE CONVOI EXCEPTIONNEL A LA DITTT (28.03.00).



POIDS : ENTRE 3 ET 3.5 T SUIVANT MODELE

LARGEUR HORS TOUT (toiture) : 4m

LARGEUR A LA BASE (murs) : 3.2m

LONGUEUR A LA BASE : 7.5m

HAUTEUR DU CHALET : 4m

HAUTEUR DU CHARGEMENT : ENTRE 5.2m et 5.8m suivant camion

- 1** LES SANGLES DE LEVAGE DOIVENT IMPERATIVEMENT MESURER PLUS DE 8m. LES CHAINES, LES CROCHETS SONT INTERDIT POUR CE LEVAGE. SEULE LES SANGLES ET LES MANILLES SONT AUTORISEES.
- 2** ATTENTION : LA GRUE NE DOIT PAS VENIR EN CONTACT AVEC LA TOITURE, LORS DE LA ROTATION DU CHALET OU LORS DU DEMATAGE DU VERIN PRIMAIRE
- 3** ATTENTION : NE PAS ACCROCHER LA FAITIERE AVEC DES MANILLES OU AUTRE LORS DU REPLI DE LA GRUE.